

Isère

ISÈRE

Politique de la ville : des mesures pour l'Isère



Le bus France service desservira les communes de Péage-de-Roussillon, Roussillon, Chasse-sur-Rhône, Voiron, Fontaine et Échirolles. Photo Le DL /Laure NERON DEVOUREIX

Un comité interministériel vient de se réunir. Des fonds ont été alloués pour soutenir les quartiers.

l'État a mis en place des mesures au bénéfice des 26 quartiers "politique de la ville" de l'Isère et de leurs 66 500 habitants. Par mi celles-ci, la préfecture cite "le dédoublement des classes en réseau d'éducation prioritaire, qui est une réalité dans toutes les classes de CP et CE1, les emplois francs qui ont déjà bénéficié à plus de 200 habitants des quartiers en Isère ou encore la Cité éducative des Villeneuves de Grenoble et Échirolles qui a été mise en place en 2020 et dotée de 450 000 € par an."

Le comité interministériel des villes vient d'annoncer un nouveau programme d'actions qui se solde par un budget de 1,1 milliard d'euros consacré au plan de relance aux quartiers.

En Isère, la préfecture annonce le recrutement, dès 2021, d'éducateurs spécialisés et de médiateurs financés et formés par l'État pour réinvestir les quartiers et y renforcer la présence des adultes. Le département verra aussi la reconduction des opérations Quartiers d'été, Vacances apprenantes et Quartiers solidaires, et bénéficiera d'une partie des crédits du nouveau programme national de rénovation urbaine. À noter aussi le soutien aux

investissements dans les équipements sportifs des quartiers et aux associations sociosportives.

Un bus France-service, porté par le Point d'information médiation multiservices (Pimms), sera mis en service à partir du mois d'avril. Il desservira les communes de Péage-de-Roussillon, Roussillon, Chasse-sur-Rhône, Voiron, Fontaine et Échirolles (La Loire/Viscose). D'autres arrêts sont en discussion.

L'État soutient aussi l'ouverture de maisons et centres de santé. "Un premier centre de santé infirmier a ouvert à Saint-Martin-d'Hères en janvier, un second devrait suivre cette année", indique la préfecture. Côté petite enfance, le bonus "territoire" sera porté de 3 100 à 3 600 € et l'aide à la création de place à 22 600 € dans les crèches des quartiers.

Les contrats Parcours emploi compétences seront doublés dans les quartiers en 2021, "et l'effort sera maintenu pour développer les emplois francs et les emplois francs +, destinés aux moins de 26 ans et bonifiés".

Enfin, à Pôle emploi, l'agence de Grenoble la Bruyère bénéficiera de onze conseillers experts supplémentaires.